



BROADWAY SCHOOL CANDIDATURE

Bourse Jeunes Talents 2022-2023, 15 – 21 ans

Pour qui ?

- avoir entre 15 et 21 ans,
- être motivée par l'enseignement de la comédie musicale,
- ne pas avoir déjà bénéficié de la bourse Broadway school auparavant,
- avoir déjà pratiqué la danse, le chant ou le théâtre,

Pour quoi ?

- participer toute l'année de façon assidue aux activités proposées par l'association Broadway School au sein du cours de comédie musicale les lundis de 17h45 à 19h45 à Beaulieu,
- s'impliquer dans les projets de l'association Broadway School,
- participer aux différentes réalisations scéniques, (maximum 4 représentations annuelles),
- autoriser les droits à l'image et au son.

Comment ?

- **candidater à la bourse au plus tard le 29 août 2022** en retourner le bulletin d'inscription avec une lettre de motivation ainsi que le programme libre choisi pour l'audition.
- être retenu pour l'audition qui aura lieu le samedi 3 septembre 2022 au Gymnase du centre d'animation de Beaulieu. Une pré-sélection des candidatures sera effectuée pour ne retenir lors de l'audition que les candidats potentiels. L'information sera transmise au plus tard le mardi 30 août 2022.

Si vous êtes retenu pour l'audition :

L'audition, où et quand ?

Le samedi 3 septembre à partir de 9h, Gymnase du Centre d'animation de Beaulieu - Poitiers.
L'horaire précis sera communiqué le vendredi 1^{er} septembre 2022.

L'audition, quoi ?

Le, la candidat.e devra présenter un programme libre de 10 min maximum comprenant :

- 1 chorégraphie
- 1 chant (couplet/refrain)
- 1 texte théâtrale par cœur

A remporter ?

Le, la lauréat.e bénéficiera gratuitement d'une année de cours de comédie musicale au cours du lundi de 17h45 à 19h45 au Centre d'Animation de Beaulieu – Poitiers soit l'équivalent d'un montant de 550€.



BROADWAY SCHOOL

Règlement Bourse Jeunes Talents 2022-2023, 15 – 21 ans

ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE

L'association Broadway School organise une audition pour l'obtention d'une « Bourse Jeunes Talents 2022-2023 » le samedi 3 septembre 2022 selon les modalités déclinées dans les articles ci-dessous.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Le dispositif « Bourse Jeunes Talents 2022-2023 » est ouvert à toutes les personnes répondant aux critères suivants :

- avoir entre 15 et 21 ans,
- être motivé par la comédie musicale,
- ne pas avoir déjà bénéficié de la bourse de Broadway School auparavant,
- autoriser les droits à l'image et au son.

ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer au dispositif « Bourse Jeunes Talents 2022-2023 », les candidats devront renvoyer le formulaire d'inscription daté et signé ainsi qu'une lettre de motivation **au plus tard le lundi 29 août 2022, à l'adresse suivante contact@broadwayschool.fr**.

ARTICLE 4 : MODALITES DE SELECTION

Une présélection sera faite sur dossier. Les candidat-e-s retenu.e.s seront informés par mail le 30 août 2022.

La sélection finale aura lieu le 3 septembre 2022, lors des auditions, au Gymnase du centre d'animation de Beaulieu - Poitiers devant un jury composé de spécialistes du théâtre, de la danse et du chant.

Il sera demandé au candidat-e-s de présenter :

- 1 chorégraphie courte
- 1 extrait de chanson (1 couplet et 1 refrain)
- 1 extrait texte théâtrale au choix assez court

La présentation ne devra pas excéder 10 min.

Il sera suivi d'un entretien avec le jury.

ARTICLE 5 : DESCRIPTION DE LA BOURSE

L'association Broadway School offre une année de cours de comédie musicale les lundis de 17h45 à 19h45 au Gymnase du Centre d'Animation de Beaulieu soit un montant de 550€.

L'adhésion est à la charge du candidat pour un montant de 20€.

Il sera demandé aux lauréat-e-s de participer toute l'année de façon assidue aux activités proposées par l'association Broadway School, notamment, lors des cours de comédie musicale les lundis de 17h45 à 19h45 à Beaulieu.

Le lauréat.e se montrera investi autour des différents projets de la Broadway School et participera activement aux différentes réalisations scéniques (maximum 4 représentations annuelles).

Il/elle autorisera la Broadway School aux droits à l'image et au son. Il/elle sera l'ambassadeur de la Broadway School tout au long de l'année.



BROADWAY SCHOOL
Bulletin d'inscription
Bourse Jeunes Talents 2022-2023, 15 – 21 ans

à retourner **Au plus tard le 29 août 2022** à contact@broadwaychool.fr

<u>Le candidat :</u>	
Nom	Prénom.....
Date de naissance ://.....	
Adresse :	
CP.....	Ville.....
Tél mobile.....	Courriel

<u>Si le candidat est mineur :</u>	
Nom et prénom	
père.....	
Adresse.....	
CP.....	Ville.....
Tél	Courriel
Nom et prénom	
mère.....	
Adresse.....	
CP.....	Ville.....
Tél	Courriel

Modalités pour l'audition du samedi 3 septembre 2023 :
Programme libre composé de :
Danse : titre de la musique :
Chant : titre du morceau interprété :
Théâtre : titre du texte ou de la pièce interprétée :

- Je joins une lettre de motivation.
- Je joins l'autorisation des droits à l'image et au son,
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la bourse Jeunes Talents de l'association Broadway school.

Fait à.....le..... Signature :

BROADWAY SCHOOL

Autorisation de prise de vues et d'utilisation des images vous représentant

Je, soussigné(e)

Demeurant

Si le candidat est mineur :

Je, soussigné(e) (père, mère, ou représentants légaux)

Agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant

Demeurant

Cocher la case ci-dessous

Autorise l'association « Broadway School », le centre d'animation de Beaulieu - Poitiers, La Hune, salle de spectacle – Saint Benoit, la Maison des 3 quartiers - Poitiers, (ci-après les « Partenaires »), ainsi que les journalistes associés, à l'occasion des reportages photo et vidéo ayant lieu durant l'année scolaire 2022/2023, dans le cadre de l'enseignement des cours, sessions et stages, ainsi que pour les spectacles organisés par l'association,

- À diffuser les photos et enregistrements vidéos réalisés à cette occasion sur tous supports papier et sur tous réseaux de communication, y compris internet, et sur les réseaux sociaux.
- Déclare céder pour les 5 prochaines années seulement, à titre gracieux à « Broadway School » le droit d'utiliser, en tout ou partie, l'image et la prestation (voix et mouvements) de l'adulte ou de l'enfant, telles que photographiées et enregistrées (notamment au moyen d'une captation audiovisuelle), sur tous les supports d'information à but non lucratif édités par l'association et ses Partenaires et sur tous les réseaux de communication, y compris internet.
- Broadway School et ses Partenaires deviennent, par la présente, cessionnaires des droits pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits d'auteur de ces photographies, et pour le monde entier.
- Broadway School, ses Partenaires et les Journalistes s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'adulte ou de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'adulte ou de l'enfant.**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition sur les données qui vous concernent, dans les conditions prévues aux articles 38, 39 et 40 de la loi.

Cette autorisation est **révocable à tout moment** sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Broadway School, 17, rue du Général Sarrail 86000 Poitiers, ou par mail contact@broadwayschool.fr

Fait à, le

Si mineur, signature du père, de la mère ou des représentants légaux :

Signature :